



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45298</b>	<b>De M. Éric Ciotti</b> ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >administration	<b>Tête d'analyse</b> >Rapport de Mme Éliane Assassi et M.Arnaud Bazin	<b>Analyse</b> > Rapport de Mme Éliane Assassi et M.Arnaud Bazin.
Question publiée au JO le : <b>19/04/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le rapport de Mme Éliane Assassi et Arnaud Bazin, fait au nom de la commission d'enquête cabinets de conseil, déposé le 16 mars 2022 intitulé « Un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques » et la proposition visant à publier la liste des prestations de conseil de l'État et de ses opérateurs. Il lui demande quelles suites il entend lui donner.